



300 000 euros pour accompagner les projets solidaires avec la Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre

(Orléans, le 9 juillet 2018) --- A l'occasion du Bicentenaire des Caisses d'Epargne, la Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre lance son neuvième appel à projets de solidarité doté d'une enveloppe exceptionnelle de 300 000 euros. L'appel à projet est ouvert jusqu'au 30 septembre. Deux nouveautés pour cette édition 2018 : une dotation supplémentaire de 50 000 € a été allouée par la Fondation et la création d'un site dédié pour déposer les dossiers : www.fondation-caisse-epargne-loirecentre.fr

Pour la neuvième année consécutive, la Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre, lance un appel à projets de solidarité en région Centre-Val de Loire.

Cette année est particulière pour les Caisses d'Epargne : elles célèbrent leur bicentenaire. Pour fêter cela, la Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre a souhaité allouer une enveloppe supplémentaire de 50 000 €, portant la dotation à 300 000 € (contre 250 000 € pour les années précédentes).

L'appel à projets s'adresse à des structures ou organismes d'intérêt général localisés sur le territoire géographique de la Caisse d'Epargne Loire-Centre (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret) pour des projets qui se dérouleront sur ce même territoire à compter de l'année 2019.

L'appel concerne trois grands domaines :

- l'accueil et accompagnement des personnes en perte d'autonomie ou dépendantes pour maintenir le lien social,
- l'intégration socio-professionnelle des personnes fragilisées,
- la protection de l'environnement & l'éducation aux comportements durables.

La Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre propose à nouveau cette année d'accompagner des projets présentés par des étudiants d'établissements d'enseignement supérieur, publics ou privés, de la Région Centre-Val de Loire. Les projets présentés doivent être portés par des structures reconnues d'intérêt général et s'exercer dans l'un des trois domaines d'intervention de la Fondation. Les dossiers de ces structures pourront être déposés jusqu'au 31 octobre 2018.

Pour cette 9^{ème} édition, la Fondation a créé un site dédié pour faciliter les démarches pour les porteurs de projet pour déposer les dossiers : www.fondation-caisse-epargne-loirecentre.fr

Dès maintenant, les structures peuvent le consulter pour s'assurer de l'éligibilité de leur projet en répondant seulement à 4 questions.

A partir 17 juillet, les associations pourront déposer en ligne leurs dossiers de candidature. Le dépôt du dossier est possible jusqu'au 30 septembre.

En l'espace de huit ans, environ 446 initiatives solidaires ont été soutenues pour un montant total de près de 1 634 700 euros.



Retour sur un projet 2017 : la Fondation a choisi d'accompagner parmi de nombreux dossiers déposés, l'association TIVOLI INITIATIVES qui souhaite réhabiliter un bâtiment situé dans le quartier prioritaire de Bourges Nord en vue d'accueillir des jeunes, de 16 à 25 ans en difficultés, sur la voie d'une insertion professionnelle. En accompagnant cette structure, la Fondation a contribué au financement pour l'aménagement et l'ameublement d'appartements de ces jeunes.

Pour en savoir plus sur cette association : [cliquez-ici](#)

Contacts Presse :

www.caisse-epargne-loirecentre.fr
www.caisse-epargne.fr

Contact Presse :

Cécile Mitterrand - Tél : 02.38.24.40.88 ;
Mobile : 06.71.90.54.71
cecile.mitterrand@celc.caisse-epargne.fr



